



21 juin 2019

L'Action Syppre lance un appel à labellisation pour élargir le socle de son expertise régionale

Initiée en 2013 par trois Instituts Techniques Agricoles (ARVALIS - Institut du végétal, ITB - Institut Technique de la Betterave et Terres Inovia), l'Action Syppre élargit le socle de son expertise en s'ouvrant à de nouveaux projets régionaux, pour accompagner le changement des systèmes de culture vers la multi-performance, en s'inscrivant dans la démarche agro-écologique.

Actuellement, Syppre repose sur 5 milieux agricoles contrastés, à savoir limons profonds de Picardie, terres de craie de Champagne, argilo-calcaires superficiels du Berry, argilo-calcaires des coteaux du Lauragais et terres humifères du Béarn. L'objectif de l'appel à labellisation consiste à inviter de nouveaux partenaires à rejoindre l'Action Syppre avec des projets régionaux existants ou en construction.

L'Action Syppre comprend trois volets techniques -un observatoire des systèmes de production et de leurs performances, des plateformes expérimentales prospectives, des réseaux d'agriculteurs- dont la mise en place dans chacune des régions est progressive, tout en visant à terme la réalisation complète du dispositif.

La labellisation de nouveaux projets régionaux permet d'élargir le spectre des situations étudiées, de partager un plus grand nombre de solutions innovantes, de renforcer l'assise des résultats acquis et d'améliorer ainsi l'utilité et la notoriété de l'Action Syppre.

Les candidats s'engagent à respecter le cahier des charges de la labellisation, en partageant un intérêt pour une approche systémique et collaborative de la R&D agricole dans le cadre des enjeux de Syppre, notamment vis-à-vis de la fertilité des sols, du bilan carbone et de la gestion de la flore adventice.

Les trois Instituts Techniques Agricoles fondateurs s'engagent, pour leur part, à mettre à disposition des nouveaux projets régionaux l'ensemble des outils et méthodes déjà construits durant les premières années de l'Action Syppre, et de faire bénéficier les nouveaux partenaires de l'organisation en place.

Dossier de candidature

Un dossier de candidature est disponible à cette [adresse](#).

Les candidats le retrouveront aussi sur les sites des Instituts Techniques : www.arvalisinstitutduvegetal.fr, www.terresinovia.fr, www.itbfr.org.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 15 octobre 2019. Une session de questions-réponses sera ouverte le 16 septembre pour accompagner la construction des dossiers.

Les candidats recevront une réponse écrite avant le 15 novembre, puis seront reçus en entretien d'ici fin 2019, pour les dossiers recevables.

Les lauréats s'engagent pour 5 ans dans l'Action Syppre avec un renouvellement à l'issue de cette première période, selon des conditions qui seront fixées par une convention. Une phase transitoire d'une année visera à permettre aux candidats d'adopter progressivement les pratiques du dispositif Syppre avant d'y être pleinement intégrés.

Une contribution sera demandée aux partenaires pour participer aux coûts d'animation de l'Action Syppre et à la mise à disposition des outils et expertises des trois Instituts au bénéfice des projets.

Renseignements auprès des chefs de projet :

c.toque@arvalis.fr - r.duval@itbfr.org - f.flenet@terresinovia.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Syppe en bref

Un objectif de triple performance

L'Action **Syppe** a pour objectif d'accompagner la mise au point de systèmes de grande culture innovants, optimisés par rapport à l'existant et répondant à un objectif de triple performance :

- ✓ La productivité physique : maximiser la production tout en respectant les critères de qualité exigés par les marchés
- ✓ La rentabilité économique : garantir la rémunération du travail et du capital investi
- ✓ L'excellence environnementale : diminuer les impacts environnementaux des pratiques (engrais, produits phytosanitaires) et faire face aux défis climatiques

Une méthodologie globale et originale

L'Action **Syppe** repose sur une méthode originale qui combine des observatoires, des plateformes expérimentales et des réseaux d'agriculteurs. L'observatoire suit l'évolution des pratiques et des performances des systèmes de production actuels. Il est fondé sur des enquêtes auprès des agriculteurs répartis à travers toute la France.

Cet observatoire a contribué à mettre en place des plateformes expérimentales dans des milieux agricoles contrastés de grandes cultures. Ces plateformes offrent la possibilité de mettre à l'épreuve du terrain des systèmes de culture innovants et de définir des pratiques et des stratégies originales qui constituent une ressource pour les agriculteurs et leurs conseillers.

Une démarche pour et avec les agriculteurs

Dans la droite ligne de la mission des Instituts Techniques Agricoles, à savoir favoriser l'émergence de systèmes de production multi-performants adaptés à leur contexte, l'Action **Syppe** concerne au premier chef les agriculteurs et leur environnement d'amont et d'aval.

Des réseaux d'agriculteurs sont impliqués dans la conception des systèmes étudiés, participant ainsi à l'innovation et jouant à la fois le rôle de miroir, d'évaluateur et de porte-parole de l'Action **Syppe**, dans une démarche collaborative.

Les enseignements issus des plateformes et des réseaux d'agriculteurs sont disponibles et contribuent à alimenter les préconisations régionales des Instituts et des partenaires.

CONTACTS PRESSE

ARVALIS - Institut du végétal : **Xavier GAUTIER**
T. 01 44 31 10 20 / 06 80 31 31 53 – presse@arvalis.fr

ITB : **Hélène DORCHIES**
T. 01 44 69 43 54 / 06 13 86 22 54 – h.dorchies@itbfr.org

Terres Inovia : **Tiphaine de BELLOY**
T. 01 39 53 01 10 – belloy@droitdevant.fr